

## AVIS DES SOCIETES\*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

## **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-**

Siège social : Rue Hédi Nouria -1001 Tunis-

Suite aux mesures restrictives édictées par le Gouvernement Tunisien relatives à l'intensification de l'épidémie du coronavirus et afin de respecter les mesures sanitaires, nous informons Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire prévues pour le 29 Avril 2021 à l'Immeuble STB - Rue Hédi Karray- El Menzah IV- Cité des Sciences «Salle de Conférence»; publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT N°29) le vendredi 9 avril 2021, que les places sont très limitées. A cet effet, Mesdames et Messieurs les actionnaires souhaitant participer aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire, sont conviés à s'inscrire sur la plateforme dédiée à l'effet et à consulter les conditions de participation et de votes. La Plateforme est accessible via le site officiel de STB ([www.stb.com.tn](http://www.stb.com.tn)).

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.